

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué en date du six avril deux mil vingt-trois, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire, sous la présidence de Monsieur LEPETIT Pascal, Maire.

Etaient présents : Pascal LEPETIT, Christian DEHON, Catherine PATUREL, Madeleine BRETAGNE, Béatrice PINCEMAIL, Thierry LIPCZAK, Sylvain ALIPRANDI, Cécile LEFAUCHEUR, François BRIERE, Dominique LEMAIRE-VEHENT, Patrick JOLIVEL formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absent excusé : Yannick DURLIN

Etaient absents : Sylvie COURTEILLE, Alain SCHIRRER, Luc RICHARD

Catherine PATUREL a été élue secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 11

Nombre de membres votants : 11

- N° 09 : Taux de fiscalité pour 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de maintenir les taux d'imposition en 2023 par rapport à ceux de 2022 et de les porter à :

TH : 11.91 %

TFB : 44.02 %

TFPNB : 41.88 %

- N° 10 : Affectation du résultat du compte administratif 2022

Considérant les résultats issus du compte administratif 2022, soit 738 076.57 € d'excédent en section de fonctionnement et 30 824.30 € de déficit en section d'investissement ;

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter 401 825 € de la section de fonctionnement vers la section d'investissement.

- N° 11 : Budget primitif 2023

Le Maire entendu, le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le budget primitif 2023, qui s'équilibre à la somme de **1 520 997.00 Euros** en section de fonctionnement, et à la somme de **840 595.00 Euros** en section d'investissement.

- N° 12 : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux – Transition énergétique du territoire en matière de production d'énergies renouvelables et de performance énergétique

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- d'autoriser le transfert à la Communauté d'agglomération de la compétence partielle distribution de chaleur et de froid ;

- d'autoriser le transfert à la Communauté d'agglomération d'une compétence en matière de contribution à la transition énergétique ;

- d'émettre un avis favorable au projet de statuts modifiés de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

- N° 13 : Création d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de créer, à compter du 1^{er} septembre 2023, un emploi permanent d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps non complet au service technique.

- N° 14 : Projet artistique et culturelle inter communes

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le projet d'adhésion ;

- autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec les communes membres.

- N° 15 : Composition commission information communication culture

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents accepte la candidature de Mme LEMAIRE – VEHENT en remplacement de Mme PAVILLA.

L'ensemble des délibérations sont à la disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

La Guinguette ne devrait pas tarder à ouvrir pour la saison 2023.

Monsieur le Maire rappelle que la famille australienne sera présente pour la commémoration du 8 mai et se renseigne pour accompagner la cérémonie de véhicules militaires.